DLP 26-4-61 071034

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. Ç. P. : LYON 9.430-12

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

20 Avril 1961

1er Supplément au bulletin d'Avril 1961

VIGNE

AVERTISSEMENTS

VERS DE LA GRAPPE: Les premiers papillons sont éclos à la faveur des journées chaudes mais un premier traitement ne sera nécessaire qu'à la suite des prochaines périodes de chaleur.

MILDIOU- BRENNER (Région du Roannais)- BLACK-ROT (vignobles de Savoie, Grésivaudan,Bugey)

Les chaleurs prématurées et les temps doux et pluvieux qui ont suivi ont considérablement accéléré la maturité des germes de ces maladies.

Un traitement généralisé, à l'aide d'un des produits mentionnés à la rubrique "Mildiou" de la liste des produits recommandés, permettra d'enrayer les attaques primaires de ces différentes affections.

INFORMATIONS

OIDIUM: Les conditions atmosphériques étant extrêmement propices à la propagation de l'Oïdium, nous rappelons les prescriptions du précédent bulletin.

Nous signalons que des pulvérisations peuvent être exécutées également avec un produit à base de dinitrophényl-crotonate.

ARAIGNEES ROUGES: Ces acariens ont fait leur apparition dans les vignobles précédemment atteints. Dès les prochains jours les conditions d'évolution des acariens seront propices à l'application d'un produit systémique ou d'un acaricide de contact.

CIGARIER: En cas d'attaques de cet insecte, traiter à l'aide d'un produit à base de D.D.T., H.C.H., Lindane, Chlordane, Aldrine ou Parathion.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES: Comme prévu dans le précédent bulletin, le premier traitement contre la tavelure du pommier doit être dès maintenant étendu à l'ensemble de la Circonscription.

D'autre part, sur pommier et poirier, tous les traitements appliqués avant le 14 avril, entrainés par les fortes pluies orageuses de la semaine écoulée, devront être renouvelés d'urgence.

INFORMATIONS

ARAIGNEES ROUGES: L'apparition de ces acariens devra être surveillée et un traitement (mêmes produits que sur vigne) envisagé dès maintenant.

P 303

PUCERONS CENDRES: (poirier et pommier)- Nous rappelons que les traitements conseillés contre ces espèces ne sont efficaces qu'à la condition d'être appliqués dès apparition des premiers individus avant toute déformation des feuilles.

CHENILLES DEFEUILLANTES et TORDEUSES DIVERSES du feuillage: Sur toutes essences, ces diverses chenilles restent actives et les prescriptions des bulletins précédents sont encore valables.

HANNETONS: Dans les secteurs où les derniers vols importants ont été observés en 1955 et 1958 (régime II), des sorties importantes sont encore à attendre. Dès que les vols crépusculaires apparaitront de quelque importance, on protégera les arbres fruitiers dans la semaine qui suivra par des traitements à base d' H.C.H., Lindane, D.D.T. ou Parathion. On réduira du même coup l'importance des pontes et l'abondance des vers blancs au cours des 2 années à venir.

OIDIUM DU POMMIER: Du fait des conditions climatiques favorables à la maladie, on devra poursuivre et intensifier la lutte.

PETITS FRUITS ROUGES

INFORMATIONS

POURRIDIE SUR FRAMBOISIER ET CASSISSIER: A la suite des fortes pluies de 1960, on observe fréquemment le dépérissement de pieds isolés ou par zones, avec noircissement de la base, et installation de diverses autres maladies secondaires.

Il s'agit des effets conjugués de l'asphyxie des racines par l'eau et du pourridié favorisé par l'humidité.

Il est recommandé d'arracher le plus rapidement possible les pieds atteints, de désinfecter le terrain sur leur emplacement (sulfate de cuivre ou formol) et d'éviter toute implantation sur leur emplacement, soit des mêmes essences, soit de vignes ou d'arbres fruitiers, soit de légumineuses fourragères, principalement luzerne, celà pendant au moins 5 années.

DIDYMELLA et ANTHRACNOSE DU FRAMBOISIER: Renouveler d'urgence les traitements appliqués avant le 14 avril.

TARSONEME DU FRAISIER: Ce minuscule acarien incolore provoque un rabougrissement et la stérilisation des plants avec frisure du feuillage.

Dans les parcelles atteintes au cours de la saison précédente, appliquer dès maintenant un traitement à base de Dichlorophényl-trichloretanol à 200gr/hl de matière active.

T A B A C

MILDIOU: Le Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes (S.E.I.T.A.) communique (1):

" Tabaculteurs n'oubliez pas de traiter vos semis. Faites un traitement tous les quatre jours dès que le plant a 2 feuilles (cotylédons non compris).

Pour les cinq premiers traitements, il faut prévoir pour 10m2 de semis, 2 litres de bouillie, soit 2 litres d'eau et 8grs de Zinèbe (soit environ le volume de produit contenu dans une cuillère à bouche arasée).

Pour les traitements suivants: environ 2 litres 5 de bouillie, soit 2 litres 5 d'eau et 10 grammes de Zinèbe, pour 10 m2".

(1)- Les communiqués du S.E.I.T.A. relatifs à la lutte contre le Mildiou du Tabac seront transmis à nos abonnés.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant : L. BOUYX